



HAL
open science

Licence Sciences de la matière

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la matière. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02036602

HAL Id: hceres-02036602

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036602>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001180

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences de la matière

Présentation de la mention

La mention de licence Sciences de la matière est une formation scientifique dominée par l'enseignement de la physique et de la chimie. Elle permet à l'étudiant d'acquérir une solide formation en physique ou en chimie à travers des parcours fondamentaux ou des parcours mixtes, mais aussi d'acquérir des compétences additionnelles en langues pendant cinq semestres (à partir du deuxième semestre ou S2) et dans l'utilisation des outils informatiques au S2.

Le premier semestre (S1) est un semestre d'orientation permettant à l'étudiant de déterminer son parcours ou de programmer sa réorientation vers une autre mention de licence scientifique portée par l'UBP. A travers le choix de deux disciplines et d'une discipline d'approfondissement ou de découverte, l'étudiant poursuit dans un parcours de cette mention ou choisit une réorientation vers une autre mention.

Les six parcours de la mention Sciences de la matière sont : Physique fondamentale, Chimie, Chimie-Biologie, Pluridisciplinaire, Physique-Chimie et Européen sciences fondamentales/Langues. Ce dernier parcours impose une mobilité dans une université étrangère au sixième semestre (S6). Le parcours mixte Chimie-Biologie permet d'acquérir une double compétence pour les étudiants s'intéressant à la biochimie ou à la biologie moléculaire. Enfin, deux parcours mènent aux carrières de l'enseignement.

L'offre en master est riche dans tous ces domaines et la possibilité de prendre en option des unités d'enseignement (UE) proposant une ouverture vers le monde professionnel, les métiers de l'enseignement ou de la recherche, permet à l'étudiant de construire son projet professionnel.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	Physique 105 Chimie 55 Physique Chimie 74
Nombre d'inscrits en L2	Physique 87 Chimie 36 Physique-Chimie 65
Nombre d'inscrits en L3	Physique 66 Chimie 37 Physique Chimie 48
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	Physique 16,7 % Chimie 6,5 % Physique-Chimie 10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	Physique-Chimie 29,2 %
% d'abandon en L1	Physique 26,7 % Chimie 34,5 % Physique-Chimie 44,6 %
% de réussite en 3 ans	Physique 47,7 % Chimie 77,3 % Physique-Chimie 33,3 %
% de réussite en 5 ans	Physique 57,9 % Chimie 86,4 % Physique-Chimie 72,2 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Sciences de la matière provient de la réorganisation de l'offre de formation en physique et chimie. L'UBL et les équipes pédagogiques ont choisi de séparer la physique et la physique appliquée dès le cycle de licence, suivant en cela les recommandations antérieures de l'AERES. Le semestre de détermination, qui est un point fort de la formation, permet une réorientation vers l'une ou l'autre de ces mentions. Il est toutefois regrettable que le parcours Européen sciences fondamentales/Langues ne suive pas ce système et qu'il soit mis en place dès le premier semestre et soit quasiment tubulaire jusqu'au S6. De même, les UE libres ne sont pas accessibles pour ce parcours.

Pour les autres parcours, les modules d'enseignement sont bien répartis et de nombreuses UE permettent aux étudiants de choisir leur orientation. L'intervention de professionnels, à ce stade, est inexistante, ce qui est regrettable.

L'équipe pédagogique a eu le souci de mettre en avant un nombre important de modules d'enseignement en langues, mais aussi en informatique ; cependant, l'évaluation des compétences transversales, citées correctement dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), n'est pas vraiment claire à la lecture du dossier. En revanche, les compétences disciplinaires acquises permettent une cohérence avec les masters nationaux ou locaux de physique, de chimie ou d'enseignement. L'équipe pédagogique a manifestement le souci d'informer l'étudiant et la volonté de faire évoluer ses enseignements et sa progression ; à ce titre, elle doit se saisir encore plus qu'aujourd'hui des indicateurs donnés par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE, dont les informations apparaissent sur le site de l'UBP). Elle doit aussi s'interroger sur le taux d'abandon pour le parcours Physique-Chimie (45 %), important, et sur le taux de réussite en trois ans du même parcours, qui est le plus faible des parcours cités.



- Points forts :
 - Une mention réorganisée qui permet une meilleure cohérence avec les masters et une meilleure lisibilité de l'offre de formation en physique et en chimie.
 - Un S1 de détermination avec CM/TD intégrés.
 - La progressivité des parcours en physique et en chimie offrant des possibilités de réorientation à l'étudiant.
- Points faibles :
 - Un important abandon en L1 dans le parcours Physique-Chimie (près de 45 %).
 - Un parcours Européen sciences fondamentales/Langues tubulaire dès le S1.
 - Une UE libre inaccessible pour le parcours Européen sciences fondamentales/Langues.
 - Aucune intervention de professionnels.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Cette mention pourrait probablement progresser et être plus qualifiante si elle effectuait de manière spécifique l'évaluation des compétences transversales et si l'équipe pédagogique développait l'intervention de professionnels.

La prise en compte des indicateurs donnés par l'UBP offrirait des pistes pour une analyse plus profonde du taux d'abandon dans certains parcours de cette mention.

L'évaluation des enseignements UE par UE pourrait être systématiquement effectuée et analysée.

Le parcours Européen sciences fondamentales/Langues a des objectifs qui mériteraient d'être clarifiés et mieux explicités en termes de métiers par exemple. Il pourrait peut-être faire l'objet d'une mention à part, ce qui pourrait contribuer à clarifier encore l'offre d'enseignement.